

# PÊCHES & AQUACULTURE

## EN NOUVELLES

### PUBLIÉ PAR

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation | Sous-ministère aux pêches et à l'aquaculture commerciales | Direction des communications

200, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R 4X6  
www.mapaq.gouv.qc.ca

Comité de coordination : Jérémie Persant, Aimée Raby, Nathalie Moisan, Rabia Siga Sow, Karine Villemaire, Marie-Élise Carbonneau, Carolyn Robichaud, Thomas St-Cyr-Leroux.

# 2

Identification, promotion et commercialisation des poissons et fruits de mer du Québec sur le marché intérieur

# 3

La recherche bioalimentaire au Québec : investissements majeurs pour soutenir l'innovation dans les pêches et l'aquaculture commerciales  
Renouvellement du Programme d'appui financier au développement du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales

# 4

Tournée du ministre en Gaspésie  
Aperçu des interventions en 2022-2023 dans le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales

## UN SECTEUR DYNAMIQUE ET INNOVATEUR

Le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales joue un rôle de première importance dans le développement de nos régions côtières.

Lors de ma tournée de la Gaspésie, en juin dernier, j'ai annoncé plusieurs investissements qui permettront à nos entreprises d'accroître leur compétitivité. Plus que jamais, l'innovation et l'automatisation sont des leviers importants pour assurer la croissance du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales. Nous allons continuer de soutenir les initiatives qui visent à minimiser les pertes et à accroître la valeur de nos produits aquatiques, en concordance avec nos objectifs de développement durable.

Par leur offre de produits locaux de grande qualité, les pêcheurs et les aquaculteurs sont également au premier plan lorsqu'il est question d'accroître notre autonomie alimentaire, une priorité du gouvernement du Québec.

En ce sens, il est important d'assurer la pérennité du secteur, et cela passe notamment par la relève et la jeunesse entrepreneuriale. L'an dernier, 28 pêcheurs de moins de 45 ans ont bénéficié d'une aide financière du Ministère pour appuyer leur projet d'acquisition d'une première entreprise de pêche. Je souhaite la bienvenue à toute cette belle relève.

Le secteur des pêches et de l'aquaculture fait face à différents défis, en premier lieu celui des changements climatiques. C'est grâce à la collaboration de tous les partenaires que nous arriverons à les relever.

Dans un autre ordre d'idées, je tiens à accueillir chaleureusement ma collègue fédérale, la nouvelle ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, M<sup>me</sup> Diane Lebouthillier.



Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

ANDRÉ LAMONTAGNE

La ministre et moi aurons l'occasion de discuter des défis et des priorités du Québec en matière de pêches et d'aquaculture. En effet, plusieurs dossiers en cours requièrent une attention particulière : la situation de la pêche à la crevette, la reprise prochaine de la pêche au sébaste, le bilan de la saison de pêche et l'entrée en vigueur prochaine des exigences du Marine Mammal Protection Act.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne.

## RENCONTRE DES PARTENAIRES DE LA POLITIQUE BIOALIMENTAIRE

Par Maryline Patterson,

Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture

Les partenaires de tous les maillons associés à la chaîne bioalimentaire québécoise étaient conviés le 26 mai dernier à la rencontre annuelle de la Politique bioalimentaire 2018-2025. C'est avec enthousiasme que M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, a dressé un bilan positif de la grande mobilisation du secteur bioalimentaire autour d'une plus grande autonomie alimentaire durable.

Cette quatrième rencontre des partenaires s'est déroulée sur le thème « Fiers d'alimenter l'économie durable du Québec ». Les nombreux échanges ont porté sur l'entrepreneuriat jeunesse, l'innovation et l'attractivité, des facteurs qui peuvent inciter les

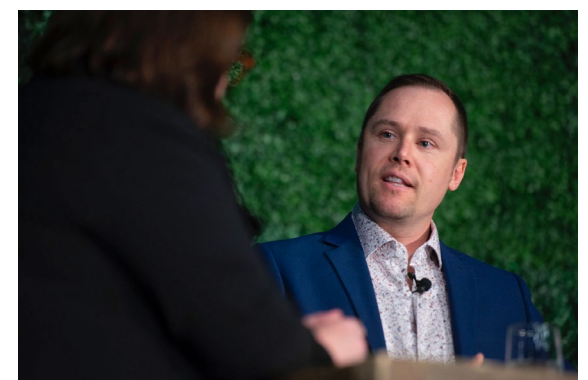


La salle était comble à la 4<sup>e</sup> rencontre annuelle de la Politique bioalimentaire.

Photo : Claude-Hélène Desrosiers, <https://www.journalexpress.ca/2023/05/26/tous-nos-principaux-indicateurs-economiques-du-secteur-agroalimentaire-sont-au-vert-andre-lamontagne/>

acteurs du secteur à continuer de s'améliorer et de jouer un rôle de leader dans l'industrie.

Dans le secteur des pêches et de l'aquaculture, M. Olivier Dupuis, directeur général et copropriétaire des Pêcheries Gaspésiennes à Rivière-au-Renard, était invité comme panéliste au groupe de discussion sur les jeunes et l'entrepreneuriat. À cette occasion, il a mentionné sa grande fierté d'avoir pris la relève de



M. Olivier Dupuis, lors du panel de discussion de la rencontre annuelle 2023

Photo : MAPAQ

l'entreprise familiale. Dans le contexte actuel marqué par l'inflation et la pénurie de la main-d'œuvre, le sentiment d'appartenance est la clé de la rétention des employés, selon M. Dupuis. Tous les jours, il les côtoie. Sa proximité avec eux et la participation de l'équipe aux décisions font que les gens se sentent motivés et engagés à fond dans l'entreprise.

Les perspectives présentées lors de la quatrième rencontre annuelle sont le début d'une réflexion pour le secteur bioalimentaire afin de se donner de nouvelles ambitions pour l'avenir. La prochaine année sera le moment opportun de travailler collectivement à des cibles et à des priorités pour la poursuite de la mise en œuvre de la Politique bioalimentaire au-delà de 2025.

Les occasions d'affaires pour accroître les ventes de produits marins québécois sur le marché intérieur sont bien réelles. Le ministère continuera de soutenir celles et ceux qui s'engagent à innover et à investir pour alimenter notre monde et à faire prospérer l'ensemble des régions du Québec.

<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/politique-bioalimentaire/rencontres-partenaires>

## IDENTIFICATION, PROMOTION ET COMMERCIALISATION DES POISSONS ET FRUITS DE MER DU QUÉBEC SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR

Par **Maryanne Gervais**,

Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture

La commercialisation des produits aquatiques sur le marché intérieur est une priorité du Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales du Québec 2018-2025 et s'inscrit dans l'objectif de la Politique bioalimentaire 2018-2025 d'accroître l'autonomie alimentaire de la province. L'identification des produits marins ainsi que la promotion des produits aquatiques du Québec sont les actions mises de l'avant dans ce sens. Ainsi, plusieurs initiatives sont lancées chaque année par les organismes de promotion et par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour mettre en valeur les produits aquatiques québécois.

### PÊCHÉS ICI, MANGÉS ICI

La campagne de promotion Pêchés ici, mangés ici est organisée par le MAPAQ pendant les mois de mai et de juin. Par l'entremise de publicités numériques, d'outils promotionnels dans les restaurants et d'un concours, les consommateurs ont la possibilité de s'informer sur les produits marins d'ici. L'activité la plus populaire est de loin le concours organisé avec la collaboration d'Aliments du Québec. Il permet à cinq gagnants de remporter un repas pour deux dans les restaurants participants de la Semaine des poissons et des fruits de mer du Québec. Cette année, 9 127 participations au concours ont été enregistrées, ce qui correspond à une augmentation de près de 194 % par rapport à l'année dernière, où près de 3 100 participants s'étaient inscrits.

### PROMOTION DES PRODUITS MARINS QUÉBÉCOIS

Encore cette année, l'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP) a mis en valeur tout au long de la saison de pêche les poissons et fruits de mer de la province au moyen de campagnes publicitaires télévisées ainsi que des réseaux sociaux. Des vidéos mettant en vedette le

homard, le crabe des neiges, la crevette nordique, les huîtres ainsi que certaines espèces émergentes ont aussi été produites. L'AQIP travaille également avec l'Association des restaurateurs du Québec (ARQ) pour promouvoir nos produits marins. Enfin, les membres de l'AQIP sont invités à adhérer à Aliments du Québec, une certification qui favorise l'identification de la provenance des produits et qui permet d'accroître leur visibilité sur le marché intérieur.

### MANGER NOTRE SAINT-LAURENT

La campagne de promotion Mange ton Saint-Laurent! a été lancée en 2022 par le collectif Manger notre Saint-Laurent. À travers cette campagne, le collectif souhaite inciter les Québécois à s'informer sur les ressources du Saint-Laurent et à y goûter. D'ailleurs, chaque année, une espèce connue et une méconnue sont présentées au grand public afin de stimuler la demande chez les consommateurs. Cette campagne a également comme objectif d'informer le public québécois des différents enjeux scientifiques et sociétaux ainsi que des initiatives en lien avec les pêcheries et le développement des communautés côtières du Québec. Enfin, elle vise à faciliter l'accès à ces ressources pour les Québécois et à accroître l'autonomie alimentaire.

### SALON FOURCHETTE BLEUE

En mars 2023, Exploramer organisait pour la deuxième année le salon Fourchette bleue – poissons et fruits de mer, qui a pour objectif de permettre aux acheteurs québécois d'avoir un plus grand accès aux produits d'ici. Par rapport à la première année, c'est près du double des exposants qui étaient présents à cette deuxième édition, en plus des nombreux acheteurs potentiels qui ont visité le salon. De plus, toujours dans le cadre de l'initiative Fourchette bleue, Exploramer a lancé cette année une plateforme numérique qui vise à mettre à la disposition de l'industrie de la pêche un outil permettant de mailler acheteurs et vendeurs de petits volumes de produits marins du Québec.



Explication de la plateforme numérique au ministre André Lamontagne lors du salon Fourchette bleue 2023

Photo : Exploramer – Fourchette bleue

Enfin, M<sup>me</sup> Sandra Gauthier, directrice générale d'Exploramer, a également fait l'annonce de l'adhésion d'une cinquantaine de supermarchés Metro au programme Fourchette bleue.

### IDENTIFICATION DU HOMARD DE LA GASPÉSIE

Pour une douzième année consécutive, le Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie (RPPSG) a mis de l'avant l'initiative d'identification des homards de la Gaspésie à l'aide de son médaillon bleu. Ce dernier permet d'identifier la provenance ainsi que le pêcheur grâce au numéro qui y est inscrit.



Homard identifié par le médaillon bleu du RPPSG

Photo : Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie (RPPSG)

Les efforts de promotion se font aussi directement dans les régions maritimes du Québec. La mise en valeur des produits aquatiques d'ici fait partie intégrante des activités des regroupements de producteurs et d'entreprises tels que Gaspésie Gourmande, Le bon goût frais des Îles de la Madeleine et la Table bioalimentaire Côte-Nord.

Ce type d'initiatives menées par des organismes de promotion font en sorte qu'une plus grande part des produits aquatiques du Québec se retrouve dans nos assiettes.

## LA RECHERCHE BIOALIMENTAIRE AU QUÉBEC : INVESTISSEMENTS MAJEURS POUR SOUTENIR L'INNOVATION DANS LES PÊCHES ET L'AQUACULTURE COMMERCIALES

Par Jérémie Persant,

Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture

Soutenir l'innovation dans le secteur bioalimentaire est une priorité du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), et pour y parvenir, il finance activement dix-sept centres de recherche de premier plan. Parmi ceux-ci, trois se consacrent particulièrement à l'avancement des pêches et de l'aquaculture commerciales au Québec. Il s'agit du Centre de transfert et de sélection des salmonidés (CTSS) à Nouvelle, du Centre de recherche sur les biotechnologies marines (CRBM) à Rimouski ainsi que de Merinov, implanté à Gaspé, à Grande-Rivière et à Cap-aux-Meules.

Ces centres regroupent une centaine d'experts répartis dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Ils s'attellent à des projets de recherche visant à relever les défis auxquels est confrontée l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales. Grâce à ces efforts, le secteur bioalimentaire du Québec bénéficie d'un dynamisme économique accru, soutenu par les résultats concrets de la recherche et de l'innovation.

Les travaux entrepris par le CTSS, le CRBM et Merinov promettent de stimuler la croissance de l'industrie des pêches et de l'aquaculture en mettant au point de nouveaux procédés, pratiques et technologies qui visent à optimiser la production, à améliorer la durabilité environnementale et à renforcer la compétitivité globale du secteur.

Cette année, le MAPAQ a pris une décision stratégique en renouvelant les ententes de financement du CRBM et de Merinov pour une période de trois ans, car celles-ci prenaient fin le 31 mars 2023. Ces ententes ont été consolidées avec des montants d'aide financière respectifs de près d'un million de dollars pour le CRBM et d'un peu plus de quinze millions de dollars pour Merinov. Grâce à cette injection de fonds substantielle, ces centres bénéficieront de ressources accrues pour poursuivre leurs travaux de recherche et d'innovation.

L'engagement continu du MAPAQ envers la recherche et l'innovation permet au secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales du Québec de continuer à se développer et à évoluer, en s'appuyant sur une base scientifique solide pour garantir la durabilité des ressources, la qualité des produits et la rentabilité des entreprises. Les investissements dans ces centres de recherche sont une démonstration claire de la volonté du gouvernement de favoriser l'excellence et la compétitivité dans le secteur bioalimentaire, en vue d'assurer un avenir prometteur à cette industrie importante pour le Québec.

## RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME D'APPUI FINANCIER AU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE COMMERCIALES

Par Ann-Julie Côté,

Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture

Les entreprises peuvent continuer à bénéficier de ce programme qui a été reconduit jusqu'en 2026.

Ce dernier a pour objectif d'améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales dans une perspective de développement durable.

Il appuie la mise en œuvre du Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales 2018-2025 et s'inscrit dans la mise en œuvre de la Politique bioalimentaire 2018-2025 – *Alimenter notre monde*. Plus particulièrement, le programme contribue à l'atteinte de la cible de la Politique bioalimentaire d'investir 15 milliards de dollars en production agricole, en production aquacole, dans les pêches et en transformation alimentaire pour la période 2018-2025. Il contient ces volets et sous-volets :

### VOLET 1 – Appui au développement

### VOLET 2 – Amélioration de la compétitivité des entreprises de transformation de produits aquatiques

2.1 – Amélioration de la productivité des entreprises de transformation de produits aquatiques

2.2 – Renforcement de la salubrité et de la sécurité des aliments

### VOLET 3 – Amélioration des performances environnementales

Le programme est entré en vigueur le 18 avril 2023 et se termine le 31 mars 2026 ou à l'épuisement des crédits, selon la première éventualité.

Pour connaître toutes les modalités et accéder au nouveau formulaire de demande d'aide financière, consultez la page Web du programme sur le site du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

## TOURNÉE DU MINISTRE EN GASPÉSIE

Par **Aimée Raby**,  
Direction régionale de la Gaspésie

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, a effectué une visite de deux jours en Gaspésie, les 15 et 16 juin derniers. Cette visite revêtait une grande importance, car le ministre s'est entretenu avec différents acteurs du milieu des pêches et a pris part à plusieurs événements marquants de la région.

Un événement majeur lors de la visite du ministre Lamontagne était l'annonce d'une aide financière à Merinov de plus de 24 millions de dollars d'ici 2026, notamment pour poursuivre la mise en place du carrefour de l'innovation en pêches et en aquaculture à Grande-Rivière. Pour cette occasion, le ministre, accompagné de M. Stéphane Sainte-Croix, député de Gaspé et adjoint gouvernemental aux pêches, de M. David Courtemanche, directeur de Merinov, et de M. Gino Cyr, maire de Grande-Rivière, a effectué la première pelletée de terre lançant le début des travaux.

Dans le cadre de sa tournée, le ministre a également pris le temps de visiter une usine de transformation de la région et de discuter avec les entrepreneurs locaux, ce qui lui a permis de constater de près leur expertise ainsi que leur contribution au développement économique de la Gaspésie. Le ministre a rappelé l'importance des pêches et de l'aquaculture commerciales pour la vitalité des régions côtières et l'essor de notre autonomie alimentaire. En vue de soutenir ce secteur, il a annoncé un investissement de plus de 1,6 million de dollars dans neuf entreprises, pour des projets qui se déroulent en Gaspésie. De plus, le ministre a rencontré des intervenants de la filière de la crevette, amorçant du même coup la formation d'un comité de travail afin de réfléchir à l'avenir de ce secteur qui fait face à des défis importants.

L'un des moments forts de cette visite était la célébration du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec. En tant que président d'honneur du banquet célébrant cet anniversaire, le ministre Lamontagne a prononcé un discours devant l'ensemble des invités et n'a pas manqué de souligner l'importance de l'École et de sa contribution au secteur des pêches et de l'aquaculture.



Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, lors de son allocution à l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec.

Photo : Roger Saint-Laurent

## APERÇU DES INTERVENTIONS EN 2022-2023 DANS LE SECTEUR DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE COMMERCIALES

Par **Marie-Elise Carboneau et Luc Côté**,  
Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture, en collaboration avec les directions régionales

Les interventions présentées ci-dessous s'articulent autour des six grands domaines d'intervention du Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales du Québec 2018-2025. Elles ont été menées par l'entremise des programmes ministériels suivants :

- Appui financier au développement du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales;
- Appui financier aux entreprises de pêche;
- Appui financier aux initiatives collectives dans le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales;
- Innover;
- Soutien à l'achat d'une première entreprise de pêche commerciale.

Le Fonds des pêches du Québec a également contribué à la réalisation de ces interventions.

Voici la liste du nombre de projets financés et les investissements correspondants selon les domaines d'intervention :

### 1- LA CAPTURE

- Réalisation de **47** interventions, ce qui représente **2,0 M\$** d'aide financière, dont **1,4 M\$** pour la relève;
- Réalisation de **59** interventions, ce qui représente un total de **45,6 M\$** sous la forme de garanties de prêt.

### 2- LA TRANSFORMATION DES PRODUITS AQUATIQUES

- Réalisation de **41** projets;
- Investissements totaux de **29,6 M\$**;
- Aide financière totale de **4,7 M\$**.

### 3- L'AQUACULTURE

- Réalisation de **13** projets;
- Investissements totaux de **2,4 M\$**;
- Aide financière totale de **1,2 M\$**.

### 4- LA COMMERCIALISATION

- Réalisation de **6** projets;
- Investissements totaux de **1,2 M\$**;
- Aide financière totale de **0,6 M\$**.

### 5- L'INNOVATION

- Mise en œuvre de **10** nouveaux projets de recherche et développement axés sur l'innovation, dont **7** en aquaculture, **2** en capture et **1** d'aspect plus général;
- Investissements totaux de **3,2 M\$**;
- Aide financière totale de **1,3 M\$**.

### 6- LA CONCERTATION ENTRE LES INTERVENANTS DU SECTEUR

- Mise en œuvre de **15** projets;
- Investissements totaux de **2,4 M\$**;
- Aide financière totale de **1,3 M\$**.

### L'INCIDENCE SUR L'EMPLOI

- Au total, **2 497** emplois ont été créés et consolidés.

De plus, au cours de l'exercice, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) s'est départi, en faveur de la Ville de Grande-Rivière, de terrains et d'infrastructures d'utilité publique. Ce transfert d'autorité met fin à un protocole d'entente et à un bail conclu entre ces deux parties en avril 2006. La Ville de Grande-Rivière assume, en contrepartie d'une enveloppe de 4,7 M\$, la maîtrise d'œuvre des travaux de mise à niveau de ces infrastructures. Elle pourra ainsi utiliser ces immeubles de manière à en faire bénéficier au plus grand nombre et tout en tenant compte des orientations qu'elle s'est données en matière de développement économique. Elle en tirera également des revenus conséquents.

En somme, les pêches et l'aquaculture sont des secteurs dynamiques qui s'illustrent par un bilan de 192 interventions en 2022-2023, pour une aide totale de 61,3 M\$ du MAPAQ et des investissements totaux atteignant 104,1 M\$. Comparativement à l'année 2021-2022, 26 projets supplémentaires ont été réalisés, pour une participation additionnelle de 1,9 M\$ du MAPAQ et des investissements totaux atteignant 15,3 M\$ de plus.